
NORME INTERNATIONALE 1572

INTERNATIONAL ORGANIZATION FOR STANDARDIZATION • МЕЖДУНАРОДНАЯ ОРГАНИЗАЦИЯ ПО СТАНДАРТИЗАЦИИ • ORGANISATION INTERNATIONALE DE NORMALISATION

Thé — Préparation d'un échantillon pulvérisé de teneur en matière sèche connue

Tea — Preparation of ground sample of known dry matter content

Première édition — 1975-12-15

CDU 663.95 : 620.113

Réf. n° : ISO 1572-1975 (F)

Descripteurs : produit agricole, thé, spécimen d'essai, échantillonnage.

AVANT-PROPOS

L'ISO (Organisation Internationale de Normalisation) est une fédération mondiale d'organismes nationaux de normalisation (Comités Membres ISO). L'élaboration de Normes Internationales est confiée aux Comités Techniques ISO. Chaque Comité Membre intéressé par une étude a le droit de faire partie du Comité Technique correspondant. Les organisations internationales, gouvernementales et non gouvernementales, en liaison avec l'ISO, participent également aux travaux.

Les Projets de Normes Internationales adoptés par les Comités Techniques sont soumis aux Comités Membres pour approbation, avant leur acceptation comme Normes Internationales par le Conseil de l'ISO.

Avant 1972, les résultats des travaux des Comités Techniques étaient publiés comme Recommandations ISO; maintenant, ces documents sont en cours de transformation en Normes Internationales. Compte tenu de cette procédure, le Comité Technique ISO/TC 34 a examiné la Recommandation ISO/R 1572 et est d'avis qu'elle peut, du point de vue technique, être transformée en Norme Internationale. La présente Norme Internationale remplace donc la Recommandation ISO/R 1572-1970 à laquelle elle est techniquement identique.

La Recommandation ISO/R 1572 avait été approuvée par les Comités Membres des pays suivants :

Afrique du Sud, Rép. d'	France	Roumanie
Australie	Hongrie	Royaume-Uni
Brésil	Inde	Sri Lanka
Chili	Iran	Tchécoslovaquie
Colombie	Israël	Thaïlande
Corée, Rép. de	Pays-Bas	Turquie
Égypte, Rép. arabe d'	Pologne	U.R.S.S.
Espagne	Portugal	

Le Comité Membre du pays suivant avait désapprouvé la Recommandation pour des raisons techniques :

U.S.A.

Aucun Comité Membre n'a désapprouvé la transformation de la Recommandation ISO/R 1572 en Norme Internationale.

Thé — Préparation d'un échantillon pulvérisé de teneur en matière sèche connue

1 OBJET ET DOMAINE D'APPLICATION

La présente Norme Internationale spécifie une méthode de préparation et de détermination de la teneur en matière sèche d'un échantillon pulvérisé de thé, en vue de déterminations analytiques pour lesquelles il est nécessaire d'exprimer le résultat *sur sec*.

2 RÉFÉRENCES

ISO 565, *Tamis de contrôle — Toiles métalliques et tôles perforées — Dimensions nominales des ouvertures*.

ISO 1575, *Thé — Détermination des cendres totales*.

3 DÉFINITION

Dans le cadre de la présente Norme Internationale, la définition suivante est applicable :

matière sèche : Matière restant lorsqu'un échantillon pulvérisé du produit est chauffé jusqu'à masse constante dans les conditions spécifiées.

4 PRINCIPE

Broyage de l'échantillon et détermination de la teneur en matière sèche de l'échantillon pulvérisé par chauffage d'une prise d'essai à l'étuve à 103 ± 2 °C jusqu'à masse constante.

5 APPAREILLAGE

Matériel courant de laboratoire et, notamment :

5.1 Broyeur

- construit en matière n'absorbant pas l'humidité,
- facile à nettoyer et présentant un espace mort aussi faible que possible,
- réglé pour obtenir des particules susceptibles de passer complètement à travers un tamis de 500 μm d'ouverture de maille (voir ISO 565).

5.2 Récipient pour échantillon, étanche, propre, sec, en verre ou en une autre matière appropriée n'ayant aucune

action sur l'échantillon, et de contenance telle qu'il puisse être presque complètement rempli par l'échantillon pulvérisé.

5.3 Capsule de pesée, de forme basse, munie d'un couvercle ajusté.

5.4 Étuve à température constante, réglable à 103 ± 2 °C.

5.5 Dessiccateur, garni d'un déshydratant efficace.

5.6 Balance analytique.

6 PRÉPARATION DE L'ÉCHANTILLON PULVÉRISÉ

À l'aide du broyeur (5.1) broyer une petite quantité de l'échantillon et la rejeter, puis broyer rapidement une quantité légèrement supérieure à celle nécessaire pour les essais spécifiés et pour la détermination de la teneur en matière sèche.

Si, en raison d'une teneur en eau trop élevée, il n'est pas possible de réaliser un broyage tel qu'il est spécifié en 5.1, il est alors nécessaire de présécher la partie de l'échantillon à broyer en l'introduisant dans l'étuve jusqu'à siccité suffisante. Laisser refroidir et procéder au broyage.

Transvaser le produit broyé dans le récipient pour échantillon (5.2), préalablement séché, et le fermer immédiatement.

7 DÉTERMINATION DE LA TENEUR EN MATIÈRE SÈCHE DE L'ÉCHANTILLON PULVÉRISÉ

7.1 Prise d'essai

Peser dans la capsule de pesée (5.3), à 0,001 g près, environ 5 g de l'échantillon pulvérisé.

7.2 Détermination

Chauffer la capsule de pesée et son contenu, son couvercle enlevé et placé à ses côtés, dans l'étuve (5.4) à 103 ± 2 °C durant 6 h. La recouvrir de son couvercle, la laisser refroidir